

RELEVÉ DE CONCLUSIONS DE L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE DU COMITE DE QUARTIER « AMBERT BOURGOGNE SAINT LOUP »

PDTP
Service Proximité - 02 38 52 40 70
accueil.ddtp@ville-saintjeandebraye.fr

Date : 18 mars 2022 à 18h00
Lieu : Salles du Conseil municipal et Jean Moulin

Présents :

Madame le maire
Madame Brigitte JALLET, adjointe à l'aménagement du cadre de vie
Monsieur Franck FRADIN, adjoint délégué aux Quartiers, à l'agriculture et au patrimoine naturel et bâti
Monsieur Jean-Claude MARINAULT, conseiller municipal délégué aux quartiers et aux travaux
Monsieur Patrick LALANDE, adjoint délégué aux ressources humaines
Monsieur Hyacinthe BAZOUNGOULA, élu référent du quartier
Le service proximité quartiers de la Ville
Des membres du comité de quartier
Des habitants du quartier

Introduction – ouverture de la séance

Madame le Maire remercie l'implication du comité dans la vie du quartier et l'ensemble des participants présents ce soir. Christophe Mercier, président du comité de quartier, remercie les personnes présentes ce soir et les membres du bureau. Il fait part de l'amélioration de la réactivité pour le traitement des demandes et remercie Madame le Maire pour la réorganisation et le renforcement du Service Proximité. Il lance un appel à candidatures pour le renouvellement du bureau et notamment pour le poste de secrétaire qui n'est pas pourvu à ce jour.

F Fradin déroule le diaporama et présente les membres du bureau du comité

Déroulé du diaporama

N° de Fiche	Lieux ou thèmes	Demandes – Propositions - Informations	Échanges
	Des rencontres ou présentations de projets 2021	L'assemblée générale du comité le samedi 15 mai 2021	
		La participation du comité au forum des associations le 5 septembre 2021	

		La participation du comité aux réunions du groupe de travail sur « les circulations douces »	
		La participation du comité à l'opération « Zéro Plastique » des 18 et 19 septembre et des 18 et 19 décembre 2021	
		La réunion plénière du comité de quartier le 30 novembre 2021	
		La balade urbaine inter-quartiers Ambert Bourgogne St Loup et Pont Bordeaux Armenault le samedi 4 décembre 2021	
		Les rencontres avec les riverains de la rue Vincent Van Gogh des 19 novembre 2021 et 14 mars 2022	
		La participation à la présentation du projet d'extension du parc des Longues Allées le 25 janvier 2022	
		La participation du comité au comité de sélection de la troisième édition du « budget participatif » le 3 mars 2022	
	Des réalisations dans le quartier	Les travaux de canalisation liés aux effluents de l'usine de décarbonatation : Le passage de la canalisation Vallon Saint Loup, rue du Port Saint Loup, chemin de halage Montant : 984 429 € HT La réhabilitation du poste de refoulement des eaux usées pour un montant de 701 644 € HT	

		Rue d'Ambert carrefour impasse Schoelcher -La finalisation du déport du carrefour rue d'Ambert et impasse Victor Schoelcher -La création trois places de parking Travaux Orléans Métropole Montant : 30 000 €	
		La pérennisation du dispositif provisoire à l'entrée de la rue Vincent Van Gogh -La réfection des marquages et ajouts de potelets 6950€ -Le remplacement de deux coussins berlinois par des coussins lyonnais 4665€ - La création d'un îlot chicane entrée côté Auchan 1900€	
		rue du Faubourg de Bourgogne La réfection des marquages « AUTOCAR » au droit du musée campanaire Bollée pour un coût de 300 €	
		rue du Faubourg de Bourgogne La mise en place de deux panneaux clignotant pour signaler la traversée piétonne sur le Faubourg au niveau de l'école Louis Gallouedec pour un coût de 6 000 €	Madame le Maire précise que d'autres dispositifs viendront compléter ceux installés afin de rendre encore plus visible cette traversée
		Avenue Charles Peguy L'installation d'un panneau « STOP » à la sortie du parking du supermarché pour un coût : 250 €	
		Rue d'Ambert Le déplacement d'une place de stationnement au 9 rue d'Ambert pour un coût de 200 €	
		rue Albert Guyot La réfection des marquages routiers et pistes cyclables	

		Travaux Orléans Métropole pour un coût de 3 500 €	
		rue du Port St loup La mise en place d'un système réfléchissant sur le rétrécissement situé dans la rue pour un coût de 150 €	
		Chemin de Halage : L'installation de panneaux pour la valorisation du patrimoine « L'éolienne de la fonderie Bollée » « Les 100 ans de l'extension du canal »	
		Parc du Vallon Saint-Loup L'installation du « Règlement des parcs, squares et espaces verts »	
		Rues Gustave Eiffel et des Frères Lumière - La réfection de la voirie - La création d'une piste cyclable - Le réaménagement des espaces verts avec le semis de gazon et jachères fleuries aux pieds des arbres	
		La mise en service de l'usine de décarbonatation Sa mise en service date du 13 décembre 2022. Elle est en rodage. L'objectif est de retirer le calcaire. Le bâtiment est situé à proximité du forage de la Fosse Belaude. Le taux de calcaire passera de 36 à 19 degrés français. Une journée porte ouverte est prévue au mois de juin. Le surplus de calcaire est rejeté en Loire grâce à une canalisation qui passe dans le busage de l'Égoutier.	

N° de Fiche	Lieux ou thèmes	Demandes – Propositions - Informations	Échanges
	Des projets dans le quartier et dans la Ville	Carrefour rue d'Ambert et rue du Faubourg de Bourgogne Travail en lien avec la direction de la Mobilité d'Orléans Métropole pour le réglage des feux à ce carrefour	
		Rue d'Ambert L 'étude pour la création d'un plateau sécurisé à proximité de la micro-crèche Babilou située au 96 bis rue d'Ambert et La réflexion pour la requalification de la rue en lien avec mairie Orléans	
		La réhabilitation du groupe scolaire Louis Gallouedec Phase de concertation mars 2022 Validation du programme été 2022 Phase de conception 2023 Phase travaux 2024 - 2025 Livraison septembre 2025 Montant estimatif 7 millions €	H Bazoungoula indique que la concertation est lancée, des représentants du comité de quartier ont participé à la réunion du 17 mars. Le groupe scolaire sera réhabilité pour la rentrée de septembre 2025. Madame le Maire revient sur le calendrier des travaux
		Requalifications de voiries RD 960 :demande formulée auprès d'Orléans Métropole pour une étude globale en 2022 et une requalification par tronçon.	C'est une demande forte de la Ville, c'est une des deux voies structurantes qui traversent notre commune. La requalification est prévue en plusieurs tronçons et sur plusieurs années. Tous les modes de déplacements seront pris en compte dans l'étude qui sera menée par Orléans Métropole.
		Parc du Vallon Saint-Loup : La plantation mécanisée de lys et d'une prairie fleurie	
		La création du bassin de collecte des eaux pluviales et le	

	<p>réaménagement de la place Charles De Gaulle</p> <p>Le démarrage de travaux est prévu au 1er trimestre 2022 et la fin au 2ième trimestre 2023.</p> <p>Un bassin d'une capacité de 2300 m³ sera créé, il permettra le stockage des eaux pluviales qui seront qui rejetées lentement dans le réseau. La place sera végétalisée et les monuments commémoratifs seront regroupés côté Sud. Elle sera d'un seul niveau avec une pente douce. Les stationnements seront situés à l'arrière de la salle des Fêtes.</p>	
	<p>L'extension du parc des Longues Allées</p> <p>Le projet d'extension de 5,7 hectares comprendra : l'extension du parking dont l'accès se fera depuis l'avenue Louis Joseph Soulas, 2500 m² de vignes, un verger de 2600m², une plaine sportive, une aire de jeux en bois, une prairie réservée au pâturage et un rucher pédagogique seront créés. Des accès piétons seront réalisés depuis la rue de Malvoisine. Le parc sera fermé la nuit. Les travaux vont débuter prochainement et s'achèveront avec les plantations à l'automne. Les travaux s'élèvent à 790 000€.</p>	
	<p>La mise en service de l'usine de décarbonatation</p> <p>L'usine est en fonction depuis le mois de décembre 2021. Le calcaire présent aujourd'hui dans l'eau est à environ 20° français. Ce projet à 5,8 millions d'euros, financés par Saint-Jean de Braye et Orléans Métropole, est unique sur le territoire métropolitain. Une évolution du tarif de l'eau de l'ordre de 0,20 €/m³ pour financer le fonctionnement et la maintenance de l'usine est effective depuis le 1^{er} janvier 2022 ce qui représente 25,32 € pour une consommation moyenne de 120 m² d'un foyer</p>	
	<p>L'opération « Je plante un arbre »</p> <p>Cette opération de distribution d'arbres fruitiers et ornementaux, d'arbustes et de plantes vivaces sera reconduite cette année au mois de mars. Elle se déroulera place G. Danton .</p>	

	<p>L'opération « Je plante un arbre » dans les quartiers Cette opération est déclinée dans les six quartiers durant le mois de mars. La plantation d'un arbre pour le quartier est prévue dans le parc de la Pomme de Pin, le mercredi 30 mars à 10h00.</p>	
	<p>La troisième édition du budget participatif 77 propositions ont été déposées, le comité de sélection a retenu 28 propositions qui seront soumises aux votes. Il se déroulera du 20 mars au 30 avril, le vote papier sera possible cette année. Un stand prendra place sur le marché dominical. Les lauréats seront annoncés au mois de mai. Le budget alloué est de 200 000 €</p>	
	<p>L'élaboration d'un schéma des circulations douces les comités de quartier et les associations participent à l'élaboration de l'état des lieux. Des micro-trottoirs ont été réalisés à la sortie des écoles, collèges et lycées. Les habitants seront concertés dans le magazine Regards. Les fiches élaborées seront analysées et un plan d'action sera mis en œuvre sur plusieurs années. Un lien sera fait avec le plan Vélo établi par la Métropole. L'idée d'identifier des circuits sur différentes thématiques : industrie, biodiversité, tourisme (en plus du circuit Gaudier Brezska déjà existant) Une restitution à destination des habitants est prévue en mai</p>	
	<p>La végétalisation de la Ville</p> <p>La plantation d'une micro-forêt</p> <p>Lancement de la concertation pour le parc urbain en centre-ville en lien avec la requalification du secteur Jean Rostand-Le Corbusier.</p> <p>La végétalisation de la Place de la Commune</p> <p>La végétalisation du cimetière du bourg et des cours d'écoles</p> <p>Opération de nettoyage dans le quartier</p>	<p>Madame le Maire précise que le projet de requalification du centre ville a pour objectifs de repenser les différents espaces et les circulations en lien avec les bailleurs et copropriétés . Une consultation est en cours, le travail sera mené sur plusieurs années.</p>

		Le rendez-vous est fixé le 19 mars à 10h00 rue Pierre Louguet	
--	--	--	--

Questions diverses			
N° de Fiche	Lieux ou thèmes	Demandes – Propositions - Informations	Réponses
	Chemin de halage	Un riverain signale que l'entretien des massifs n'est pas réalisé, des poteaux en bois sont dégradés.	
	Chemin de halage	Il manque une poubelle à proximité des bancs pour les promeneurs	La demande est prise en compte
	Chemin de halage	Il manque des bancs sur le chemin en direction du parc des Armenault. Cela permettrait aux promeneurs de faire des pauses.	La demande est prise en compte
	Rue du Port St Loup	L'installation d'une borne de recharge pour les véhicules électrique est-elle envisagée dans cette rue ?	La Ville y est favorable, elle pourra être envisagée lors de la requalification de cette rue
	Clos de Saint-Loup	Une parcelle, qui est une réserve foncière et qui appartient toujours à un promoteur, n'est pas entretenue.	Madame le Maire indique que la rétrocession de cette parcelle à la Ville est en cours. Un rappel sera fait au promoteur concernant l'entretien.
	Parc du vallon Saint-Loup	Un membre du comité rappelle l'importance de préserver les variétés d'orchidées présentes dans le parc, aussi serait-il possible de connaître les dates des tontes pour protéger ces fleurs ?	F Fradin propose de définir des périmètres de protection avec les habitants. De plus, il indique que la taille des haies sera réalisée hors de la période de nidification.
	Parc du vallon Saint-Loup	Une tente, faisant office d'abri, est toujours installée dans le parc. La Ville est-elle au courant de cette situation?	Madame le Maire indique que la police municipale a été alertée de la présence d'une personne s'abritant dans cette tente.

			Un suivi social a été proposé à cette personne. La tente sera prochainement enlevée.
	Parc du vallon Saint-Loup	Un riverain signale qu'un terrain situé proche des jardins pluriels n'est pas entretenu et des arbres sont morts.	Les services feront le nécessaire
	Rue du Faubourg de Bourgogne	Les panneaux indiquant « Radiologie » sont toujours fixés sur le bâtiment en vente, cela peut porter à confusion.	Madame le Maire précise que des relances ont été formulées à plusieurs reprises aux propriétaires de ce bâtiment
	Rue du Faubourg de Bourgogne	Quel est le devenir des deux maisons situées à l'entrée du parc du vallon St Loup ?	Madame le Maire indique que la ville est propriétaire d'une des deux et que la Ville attendra que le bien soit en vente pour l'acquérir permettant ainsi un projet d'ouverture sur le parc.
	Chemin de halage : entre le restaurant et la résidence du Clos du Mont	Une riveraine fait part de difficultés de circulation en raison de la présence de piétons et de vélos. Serait-il possible de déplacer le panneau « 20 km/h » à l'entrée du chemin de Halage ?	Madame le Maire rappelle que cette voie est identifiée comme un « espace partagé » chacun des usagers doit être vigilant Les services contrôleront le bon positionnement des panneaux.